

Les tensions sur le marché du travail au 2^e trimestre 2016

Au 2^e trimestre 2016, l'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi collectées par Pôle emploi aux entrées à Pôle emploi en catégories A, B et C, est en baisse (-6 %). Cette baisse résulte d'une forte hausse des entrées (+8 %), le nombre d'offres d'emploi augmentant de façon limitée (+1 %).

Sur un an, la tendance reste cependant orientée à la hausse (+1 %). Depuis ce trimestre, l'indicateur se situe au-dessous du point bas atteint lors du creux conjoncturel du 1^{er} trimestre 2009 et reste inférieur de 26 % à sa moyenne de longue période.

Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi, mesuré par le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi, poursuit la hausse amorcée au 3^e trimestre 2015 (+1 point).

La part des offres d'emploi durable (contrats de plus de 6 mois) augmente faiblement (+0,1 point) pour le huitième trimestre consécutif. Sur un an, elle gagne 1 point et se situe désormais à 53 %, soit 8 points au-dessus de sa moyenne de longue période.

L'indicateur de tension rapporte le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi au cours du trimestre, à celui des entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C sur la même période. Depuis mai 2016, les flux d'entrée comme les flux de sortie des catégories A, B, C sont particulièrement élevés. L'évolution de l'indicateur de tension est donc à interpréter avec prudence ce trimestre : elle pourrait résulter en partie d'un changement ponctuel des comportements d'inscription à Pôle emploi.

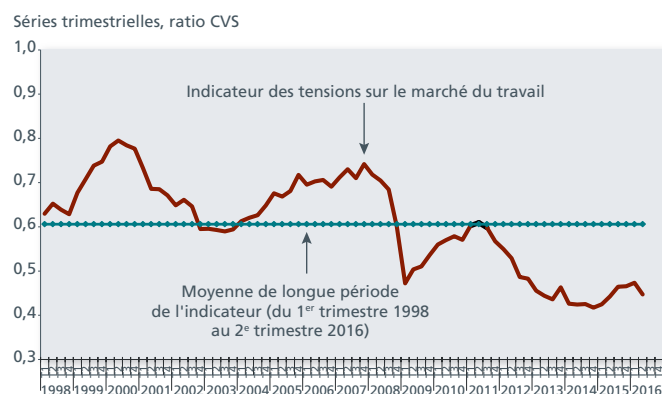
Dans le domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics, l'indicateur de tension sur le marché du travail est quasiment stable au 2^e trimestre 2016 (+0 %), les flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi dans ce domaine professionnel et les entrées à Pôle emploi de demandeurs d'emploi à la recherche de ces métiers ayant augmenté de façon similaire (respectivement +7 % et +9 %).

L'indicateur de tension dans le BTP demeure cependant à un niveau très inférieur à sa moyenne de longue période (-42 %) et du creux du 1^{er} trimestre 2009 (-11 %).

L'indicateur de tension est en baisse au 2^e trimestre 2016 dans quatre des huit métiers du BTP. La baisse est la plus forte pour les « ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment » (-8 %) et les « cadres du bâtiment et des travaux publics » (-4 %), pour lesquels le nombre des entrées à Pôle emploi augmente nettement (respectivement +10 % et +5 %) alors que le nombre des offres collectées diminue ou reste stable (respectivement -1 % et +0 %). *A contrario*, il augmente fortement pour les « ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction » (+22 %) du fait d'une hausse très sensible du nombre d'offres d'emploi collectées (+26 %).

Sur un an, les tensions sur le marché du travail s'inscrivent en forte hausse dans le domaine professionnel du BTP (+21 %) et dans chacune des huit familles professionnelles qui le composent. La hausse est particulièrement prononcée pour les « ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction » (+71 %), les « ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction » (+26 %), les « cadres du bâtiment et des travaux publics » (+25 %) et les « techniciens

Graphique 1
Offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

et agents de maîtrise du BTP » (+23 %). C'est pour les « ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment » (+14 %) que la hausse est la plus limitée.

La part des offres d'emploi durable (en CDI ou CDD de plus de 6 mois) pour les métiers du BTP perd un point et se situe à 36 %, soit deux points au-dessus du minimum observé au 2^e trimestre 2009. Elle gagne un point sur un an, mais reste inférieure à son niveau moyen de longue période. Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi est en hausse pour le quatrième trimestre consécutif atteignant 56 %.

Dans les domaines professionnels de l'industrie, l'indicateur de tension connaît une baisse marquée ce trimestre (-6 %). Le nombre des offres collectées par Pôle emploi est en légère hausse (+2 %) alors que le nombre des entrées à Pôle emploi augmente très sensiblement (+9 %). Le niveau de l'indicateur au 2^e trimestre 2016 reste très largement au-dessus du minimum atteint en début d'année 2009 (+52 %), mais est inférieur à sa moyenne de longue période (-7 %).

Ce trimestre, l'indicateur de tension est en baisse dans cinq des six domaines professionnels de l'industrie. C'est dans les domaines de l'« électricité, électronique » (-13 %) que cette baisse est la plus marquée, résultant d'une forte augmentation du nombre des entrées à Pôle emploi (+15 %). L'indicateur de tension diminue également nettement dans les domaines de la « mécanique, travail des métaux », de la « maintenance » (-7 % dans ces deux domaines) et des « matériaux souples, bois, industries graphiques » (-6 %). Il est en légère hausse dans le domaine des « ingénieurs et cadres de l'industrie » (+1 %).

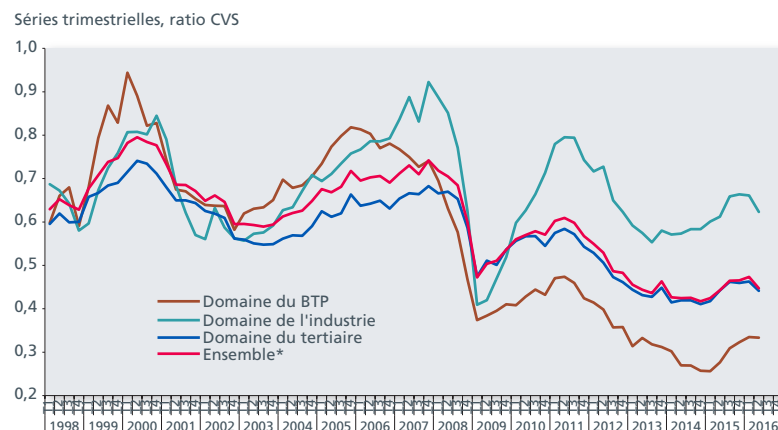
Sur un an, l'indicateur de tension est en légère hausse dans l'ensemble de l'industrie (+2 %). Il augmente dans cinq des six domaines industriels et de façon particulièrement importante pour le domaine des « ingénieurs et cadres de l'industrie » (+14 %).

La part des offres d'emploi durable dans l'industrie reste stable ce trimestre à 50 %, niveau qui se situe toujours nettement au-dessus de la moyenne de longue période. Comme pour les autres domaines professionnels, le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi dans l'industrie est en hausse et se situe désormais à 51 %.

Dans les domaines professionnels du tertiaire, l'indicateur de tension est également en baisse au 2^e trimestre 2016 (-5 %). Il reste très inférieur à sa moyenne de longue période (-23 %) et se situe depuis le 4^e trimestre 2012 en dessous du point bas du 1^{er} trimestre 2009 (-7 %).

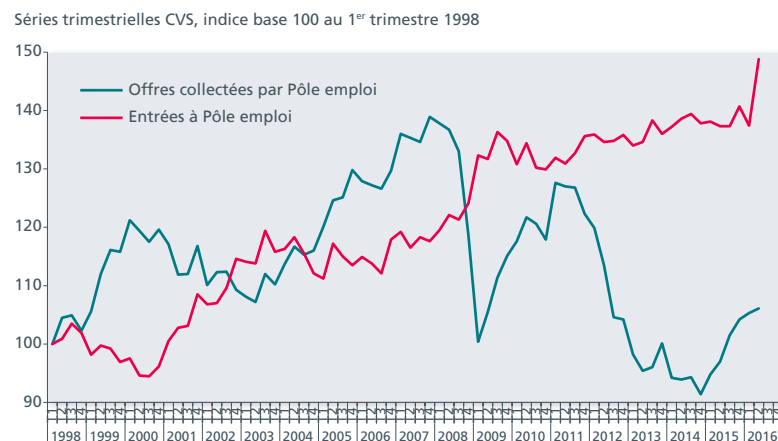
L'indicateur de tension a diminué ce trimestre dans huit des dix domaines professionnels du tertiaire, en particulier dans le domaine de la « communication, information, art et spectacle » (-17 %), du fait d'une baisse des offres collectées par Pôle emploi (-11 %) accompagnée d'une hausse du nombre des entrées à Pôle emploi (+9 %). Il diminue également

Graphique 2
Offres d'emploi collectées par Pôle emploi rapportées aux entrées à Pôle emploi par grands domaines professionnels



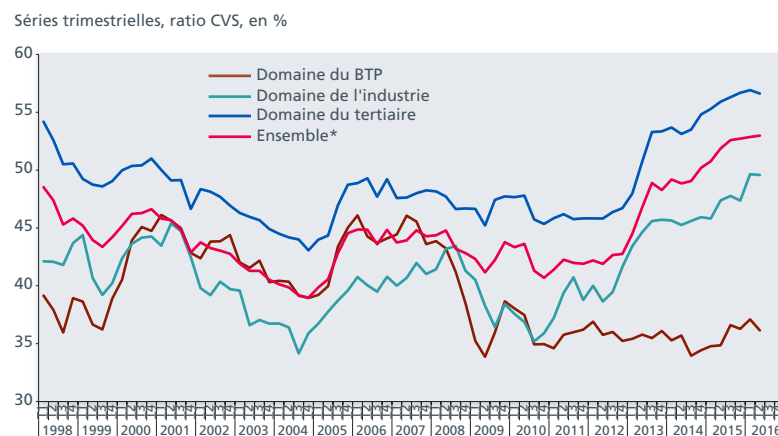
* La courbe « Ensemble » recouvre les quatre grands domaines professionnels, à savoir l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie et le tertiaire.
Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).
Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

Graphique 3
Offres d'emploi collectées par Pôle emploi et entrées à Pôle emploi



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).
Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

Graphique 4
Part des offres en contrat à durée indéterminée ou en contrat de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres d'emploi collectées par Pôle emploi par grands domaines professionnels



* La courbe « Ensemble » recouvre les quatre grands domaines professionnels, à savoir l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie et le tertiaire.
Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).
Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

dans les domaines des « transports, logistique et tourisme », de l'« hôtellerie, restauration, alimentation » (-6 % dans chacun de ces domaines), de la « banque et assurances », du « commerce » et des « services aux particuliers et aux collectivités » (-5 % dans ces trois domaines). En revanche, l'indicateur est en légère augmentation dans le domaine de l'« informatique et télécommunications » (+2 %) en raison d'une hausse du nombre d'offres collectées pour ces métiers (+6 %).

Sur un an, pour l'ensemble des métiers du tertiaire, l'indicateur de tension se stabilise (+0 %). Les tensions sont en baisse dans six des dix domaines professionnels du tertiaire notamment dans la « communication, information, art et spectacle » (-18 %). Dans le même temps, les tensions ont augmenté significativement dans le domaine des « études et recherche » (+18 %).

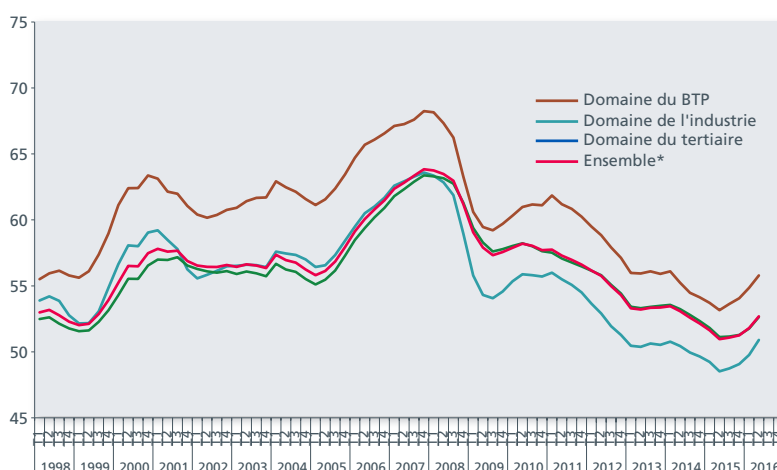
La part des offres d'emploi durable dans le tertiaire se maintient ce trimestre au niveau historiquement élevé de 57 %, gagnant presque 1 point sur un an. Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi est en hausse pour le troisième trimestre consécutif et se situe désormais à 53 %.

Yannick Croguennec (DARES).

Graphique 5

Taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi par grands domaines professionnels

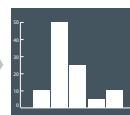
Séries trimestrielles, ratio CVS, en %



* La courbe « Ensemble » recouvre les quatre grands domaines professionnels, à savoir l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie et le tertiaire.

Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).
Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

**Données des graphiques et tableaux
accessibles au format excel**



DARES INDICATEURS

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),

39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**

Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**

Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

Familles et domaines professionnels (Fap-version 2009)

La nomenclature des familles professionnelles (Fap) permet une analyse de l'emploi et du chômage par métier. Elle rapproche le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi, des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), nomenclature utilisée par l'Insee dans ses enquêtes.

Depuis le 1^{er} trimestre 2010, la Dares a fait évoluer la nomenclature des Fap pour intégrer le changement de Rome intervenu fin 2009 (version Rome-V3). La nomenclature des familles professionnelles Fap-2009 est dorénavant utilisée dans cette publication. Les données antérieures ont été rétopolées en nouvelle nomenclature pour permettre l'étude de statistiques sur longue période. Les caractéristiques de certaines familles professionnelles ont parfois été modifiées lors du changement de nomenclature, tout en présentant un intitulé proche ou identique. Les publications sur les tensions sur le marché du travail en nouvelle nomenclature des familles professionnelles (Fap 2009) à partir du 1^{er} trimestre 2010 ne sont donc pas directement comparables à celles utilisant l'ancienne nomenclature (Fap 2003) jusqu'au 4^e trimestre 2009.

Dans la nomenclature Fap 2009, les métiers sont regroupés en 87 familles professionnelles, elles mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels.

Dans cette publication, 13 familles professionnelles ne sont pas prises en compte, du fait de leur couverture insuffisante par les données de Pôle emploi : les agriculteurs-éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les cinq familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels-café-restaurants, les médecins, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnels de la politique et le clergé. En 2013, ces 13 familles professionnelles représentent en moyenne par trimestre, 4 % des entrées à Pôle emploi et 4,1 % des offres d'emploi collectées. Les domaines professionnels pris en compte sont aussi regroupés en quatre grandes catégories : l'**agriculture** (A), le **bâtiment** (B), l'**industrie** (C, D, E, F, G, H) et le **tertiaire** qui rassemble les autres domaines professionnels (J, L, M, N, Q, R, S, T, U, V), voir tableau des pages 5 et 6.

Les sources

• Statistique du marché du travail (STMT)

Ces statistiques issues des fichiers de gestion de Pôle emploi, décrivent les demandes et les offres d'emploi. Elles comptabilisent les stocks en fin de mois et les flux du mois : entrées et sorties des listes pour les demandes d'emploi, enregistrements et sorties pour les offres. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont classés en différentes catégories statistiques selon qu'ils ont eu une « activité réduite » au cours du mois écoulé, selon sa durée, ainsi que selon l'obligation ou non de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

La catégorie A correspond aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.

Les catégories B et C correspondent aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78 heures ou moins (catégorie B) ou de plus de 78 heures (catégorie C). Les catégories A, B, C regroupent tous les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi qu'ils aient ou non exercé une activité réduite au cours du mois écoulé.

Les catégories D et E concernent des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, soit parce qu'ils sont en stage, formation, maladie (catégorie D), soit parce qu'ils sont en emploi (catégorie E).

Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère en charge du travail : <http://www.dares.travail-emploi.gouv.fr> (rubrique Statistiques de A à Z / Les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi). Se reporter également au site internet de Pôle emploi : <http://www.pole-emploi.fr>

• L'enquête Emploi de l'Insee

L'enquête Emploi est réalisée chaque trimestre par l'Insee auprès d'environ 110 000 personnes de 15 ans ou plus sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Voir la présentation détaillée sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>

Les indicateurs

• **L'emploi** : nombre de personnes en emploi au sens du Bureau international du travail (BIT), en moyenne sur les trois dernières années civiles disponibles (source : enquête Emploi de l'Insee).

• **Le taux de demande d'emploi** rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile) à la somme de l'emploi moyen (mesuré sur les trois dernières années civiles) et du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile). On utilise pour le niveau de l'emploi moyen les trois dernières années civiles afin d'obtenir une précision suffisante des statistiques par famille professionnelle.

• **L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi** : taux d'évolution sur 1 an du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de trimestre en catégories A, B et C.

• **Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi** mesure l'intensité des sorties des catégories A, B, C des listes de demandeurs d'emploi : une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi entrés dans l'année ou présents un an avant est sortie de ces catégories dans les douze mois. Chaque trimestre, cet indicateur est calculé comme le rapport entre les sorties des catégories A, B, C au cours des 12 derniers mois et le nombre de demandeurs d'emploi susceptibles d'en sortir au cours des 12 derniers mois (somme du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C 12 mois auparavant et du flux d'entrées à Pôle emploi dans ces catégories au cours des 12 derniers mois).

• **La part des offres d'emploi durable, est la part des contrats à durée indéterminée (CDI) et des contrats à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois**, parmi les offres d'emploi collectées durant le trimestre. Elle permet d'apprécier la qualité des offres confiées par les employeurs à Pôle emploi, par famille professionnelle.

• **L'évolution des flux d'offres collectées** par Pôle emploi au cours des 3 derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).

• **L'évolution des entrées** à Pôle emploi aux cours des 3 derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).

• **Le ratio des offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi (« indicateur de tension »)** : rapport du flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi durant les trois derniers mois sur les entrées en catégories A, B, C enregistrées à Pôle emploi durant la même période. Ce ratio est corrigé des variations saisonnières et comparé à celui du trimestre précédent, et à celui du même trimestre de l'année précédente. La comparaison du niveau de ce *ratio* entre familles professionnelles n'est pas toujours pertinente car, selon les métiers, les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à Pôle emploi diffèrent. C'est donc l'évolution dans le temps de l'indicateur de tension qui doit être interprétée plutôt que son niveau.

• **La moyenne de longue période** : moyenne sur la période couverte par les graphiques de ce Dares Indicateurs, à savoir du premier trimestre de 1998 au dernier trimestre disponible.

Corrections des variations saisonnières (CVS)

Chaque trimestre, les séries brutes sont complétées par la donnée supplémentaire du trimestre en cours, et les séries CVS sont recalculées. Ce sont ces séries révisées qui sont commentées. Les différentes séries brutes (flux d'offres et de demande d'emploi, tensions...) sont désaisonnalisées séparément et à tous les niveaux d'agrégation.

Familles et domaines professionnels*	Emploi moyen 2013-2015 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2015 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sur un an (en %)	Taux d'écoulement des demandes sur 1 an (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Ratio des offres collectées sur les entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
								Au 2 ^e trimestre 2016	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
A Agriculture, marine, pêche	419	22	2	50	26	-11	6	0,41	-16	-19
A1Z Maraîchers, jardiniers, viticulteurs.....	322	25	2	49	25	-12	6	0,44	-16	-20
A2Z Techniciens et cadres de l'agriculture.....	68	8	1	59	66	8	10	0,22	1	-5
A3Z Marins, pêcheurs, aquaculteurs.....	29	12	1	58	22	28	2	0,21	26	39
B Bâtiment, travaux publics	1 806	17	-4	56	36	7	9	0,33	0	21
B0Z Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	172	30	-5	58	28	8	9	0,23	1	26
B1Z Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	88	12	-4	49	19	26	4	0,52	22	71
B2Z Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment.....	367	15	-3	54	27	7	10	0,33	0	18
B3Z Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	131	25	-4	61	33	-1	10	0,23	-8	14
B4Z Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	512	18	-4	55	31	6	9	0,35	-2	16
B5Z Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics.....	76	20	-4	50	20	15	16	0,35	-2	16
B6Z Techniciens et agents de maîtrise du BTP.....	296	9	-2	55	63	8	5	0,68	3	23
B7Z Cadres du bâtiment et des travaux publics.....	163	8	0	56	84	0	5	0,33	-4	25
C Électricité, électronique	213	7	-8	50	37	-1	15	0,86	-13	-4
C0Z Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	28	10	-8	50	26	3	17	0,89	-7	-4
C1Z Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	48	16	-7	48	29	-1	15	0,68	-14	-4
C2Z Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique.....	137	2	-11	54	57	-7	10	1,33	-16	1
D Mécanique, travail des métaux	817	11	-4	51	42	1	11	0,67	-7	1
D0Z Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal.....	41	19	-6	52	36	3	14	0,73	-7	7
D1Z Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal.....	103	12	-2	48	53	1	5	0,92	-5	-5
D2Z Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal.....	147	12	-3	50	28	-1	13	0,50	-11	-5
D3Z Ouvriers non qualifiés de la mécanique.....	148	17	-4	56	39	0	12	0,50	-9	1
D4Z Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	138	12	-4	46	38	8	7	0,81	1	13
D6Z Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques.....	240	3	-4	54	62	0	5	1,26	-6	3
E Industries de process	714	12	1	47	38	5	9	0,50	-3	3
E0Z Ouvriers non qualifiés des industries de process.....	184	26	1	46	26	7	11	0,40	-1	1
E1Z Ouvriers qualifiés des industries de process.....	295	7	2	46	45	6	9	0,61	-2	4
E2Z Techniciens et agents de maîtrise des industries de process.....	235	5	2	53	57	0	2	0,78	-3	11
F Matériaux souples, bois, industries graphiques	300	12	-3	50	47	3	11	0,39	-6	7
F0Z Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir.....	23	25	-1	51	38	1	11	0,58	-10	3
F1Z Ouvriers qualifiés du textile et du cuir.....	65	17	-2	49	49	12	10	0,36	3	18
F2Z Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement.....	26	8	-6	55	40	2	14	0,52	-10	-6
F3Z Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement.....	93	6	-4	52	48	18	13	0,23	4	9
F4Z Ouvriers des industries graphiques.....	60	13	-2	48	49	-8	8	0,37	-13	-2
F5Z Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques.....	33	10	-4	51	66	3	6	0,42	-2	20
G Maintenance	847	12	-1	54	61	0	7	0,74	-7	1
G0A Ouvriers qualifiés de la maintenance.....	199	20	0	49	54	3	7	0,52	-3	-2
G0B Ouvriers qualifiés de la réparation automobile.....	173	14	-2	58	62	-2	8	0,61	-9	-3
G1Z Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance.....	475	8	-2	56	64	-1	6	1,02	-7	4
H Ingénieurs et cadres de l'industrie	286	7	-2	55	74	7	5	0,53	1	14
H0Z Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie.....	286	7	-2	55	74	7	5	0,53	1	14
J Transports, logistique et tourisme	2 029	15	0	52	41	3	12	0,42	-6	5
J0Z Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	365	19	1	55	22	11	14	0,44	-1	7
J1Z Ouvriers qualifiés de la manutention.....	471	17	1	48	33	2	12	0,27	-7	3
J3Z Conducteurs de véhicules.....	798	15	-1	52	50	0	11	0,49	-9	5
J4Z Agents d'exploitation des transports.....	119	11	0	50	61	5	5	0,71	0	12
J5Z Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme.....	190	11	0	55	53	-6	7	0,32	-14	-2
J6Z Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation.....	86	6	-3	51	86	1	5	0,18	-4	1

Familles et domaines professionnels*	Emploi moyen 2013-2015 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2015 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sur un an (en %)	Taux d'écoulement des demandes sur 1 an (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Ratio des offres collectées sur les entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
								Au 2 ^e trimestre 2016	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
L Gestion, administration des entreprises	2 290	15	-1	50	53	4	6	0,50	-1	6
L0Z Secrétaires	430	24	-1	50	57	6	6	0,45	1	10
L1Z Employés de la comptabilité	312	9	-2	52	59	3	6	0,67	-2	8
L2Z Employés administratifs d'entreprise	362	25	0	49	33	1	7	0,60	-4	-5
L3Z Secrétaires de direction	158	19	-3	50	66	1	8	0,32	-5	7
L4Z Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	401	3	-3	51	67	3	2	0,80	0	6
L5Z Cadres des services administratifs, comptables et financiers	628	8	1	53	78	6	3	0,39	3	24
M Informatique et télécommunications.....	547	9	1	55	82	6	2	0,61	2	15
M0Z Employés et opérateurs de l'informatique	37	17	10	59	75	9	5	0,35	2	5
M1Z Techniciens de l'informatique.....	161	13	-1	54	74	5	5	0,64	0	-1
M2Z Ingénieurs de l'informatique	350	6	0	55	94	7	-1	0,72	6	42
N Études et recherche.....	388	5	3	58	82	2	3	0,19	0	18
N0Z Personnels d'études et de recherche	388	5	3	58	82	2	3	0,19	0	18
Q Banque et assurances.....	707	4	-1	55	64	-2	3	0,67	-5	-1
Q0Z Employés de la banque et des assurances.....	265	6	0	55	61	-2	3	0,79	-5	4
Q1Z Techniciens de la banque et des assurances...	189	4	1	55	69	-5	4	0,61	-8	-15
Q2Z Cadres de la banque et des assurances	253	2	-4	53	91	-3	-1	0,23	-1	2
R Commerce	2 770	15	0	56	63	0	7	0,43	-5	-1
R0Z Caissiers, employés de libre service.....	305	27	2	56	38	5	10	0,37	-2	-2
R1Z Vendeurs.....	845	21	-1	57	53	1	8	0,35	-5	2
R2Z Attachés commerciaux et représentants	524	9	3	56	91	-4	3	0,89	-6	-11
R3Z Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce.....	538	2	3	53	73	-4	5	0,95	-8	4
R4Z Cadres commerciaux et technico-commerciaux	559	16	0	53	87	0	4	0,43	-4	5
S Hôtellerie, restauration, alimentation ...	975	21	2	59	52	-1	7	0,55	-6	-3
S0Z Bouchers, charcutiers, boulangers.....	248	11	2	59	67	-3	9	0,56	-10	-4
S1Z Cuisiniers	365	26	2	58	52	0	8	0,58	-6	-2
S2Z Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration.....	362	22	2	60	46	-2	5	0,52	-6	-3
T Services aux particuliers et aux collectivités	3 070	16	2	50	64	1	8	0,40	-5	-1
TOZ Coiffeurs, esthéticiens	205	16	0	59	57	1	8	0,36	-7	-18
T1Z Employés de maison	201	31	1	50	63	-4	6	0,45	-9	-3
T2A Aides à domicile et aides ménagères	537	10	1	53	77	1	7	0,58	-6	6
T2B Assistantes maternelles	460	19	5	43	84	-7	6	0,40	-13	-10
T3Z Agents de gardiennage et de sécurité	231	20	2	51	51	5	10	0,53	-3	30
T4Z Agents d'entretien.....	1 287	14	0	52	47	5	10	0,30	-2	-1
T6Z Employés des services divers	149	4	15	46	42	17	5	0,38	14	-20
U Communication, information, art et spectacle	543	20	1	44	48	-11	9	0,16	-17	-18
U0Z Professionnels de la communication et de l'information	155	22	2	54	65	14	6	0,15	9	17
U1Z Professionnels des arts et des spectacles.....	388	19	1	40	40	-19	11	0,17	-26	-28
V Santé, action sociale, culturelle et sportive.....	2 362	7	7	55	57	3	5	0,49	-2	-6
V0Z Aides-soignants.....	610	6	9	55	51	3	6	0,44	-3	-6
V1Z Infirmiers, sages-femmes.....	589	2	11	62	48	4	9	0,65	-1	-4
V3Z Professions para-médicales	435	4	3	56	63	-3	3	0,49	-9	-10
V4Z Professionnels de l'action sociale et de l'orientation.....	324	10	2	52	58	6	2	0,57	3	5
V5Z Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants.....	404	16	9	54	62	3	6	0,45	-2	-10
TOTAL de ces familles professionnelles..	21 084	14	0	53	53	1	8	0,45	-6	1
AGR Agriculture, marine, pêche.....	419	22	2	50	26	-11	6	0,41	-16	-19
BTP Bâtiment, travaux publics	1 806	17	-4	56	36	7	9	0,33	0	21
IND Industrie.....	3 177	11	-2	51	50	2	9	0,62	-6	2
TER Tertiaire	15 682	14	1	53	57	1	8	0,44	-5	0

* Les principaux indicateurs : ratio offres d'emploi collectées sur entrées (colonne 9), écoulement des demandes (colonne 5), part des offres d'emploi durable (colonne 6) concernent le trimestre de référence.

Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.